

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-02-14
Séance du 05 février 2025

Objet : Autorisation de signature de la convention de rétrocession et acquisition des voies et des espaces communs de l'ensemble immobilier « SALENGRO »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	5	5

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christine **MUCCIO** procuration à M. **COUSTON**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **ROUX**, Françoise **SERVOL** procuration à L. **SALINAS-MARTINEZ**, Vincent **THIERRY** procuration à B. **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Nicole **SAGE**, Pascale **BORDES**, Guillaume **SANCHEZ**, Olivier **WIRY**

Secrétaire de séance : Laurence **SALINAS-MARTINEZ**

Objet : Autorisation de signature de la convention de rétrocession et acquisition des voies et des espaces communs de l'ensemble immobilier « SALENGRO »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention de rétrocession des voies et espaces communs de l'ensemble immobilier « SALENGRO », ci-annexé,

Vu le projet de rétrocession en date du 28 mai 2024 établi par le cabinet de géomètres-experts DGEMA, Groupe Diego, ci-annexé,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 22 janvier 2025.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser la signature de la convention de rétrocession des voies et espaces communs à l'issue de l'opération de construction de l'ensemble immobilier « SALENGRO », avec la SCCV BAGNOLS SALENGRO, sise 67 Avenue Jean Jaurès à Nîmes (30900), représentée par Monsieur Fabrice ROUSSELLE ou toute personne ou société s'y substituant,
- d'acquérir à l'euro symbolique, selon les modalités prévues par la convention, la parcelle constitutive de voirie et d'espaces communs pour une superficie de 2.728 m² et une longueur de voirie à créer de 146 m,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à l'urbanisme à signer la convention et tous documents se rapportant à cette affaire,

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

